

Dossier de demande d'agrément au titre de l'engagement de Service Civique

Fiche « mission » *Une fiche par type de mission*

Aide au remplissage de cette fiche : notice pages 7 et 8

NB : cette fiche peut faire l'objet d'échanges avec l'autorité administrative en charge de l'instruction de la demande et être modifiée. Seule la description de la mission figurant dans l'agrément fait foi.

➔ **Intitulé de la mission**

Vulgarisation d'études scientifiques sur la faune sauvage en milieu naturel

➔ **Lieu de réalisation de la mission :** France Etranger

➔ **Thématique principale dans laquelle s'inscrit la mission (choisir un seul thème)**

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Solidarité (1) | <input checked="" type="checkbox"/> Environnement (6) |
| <input type="checkbox"/> Santé (2) | <input type="checkbox"/> Mémoire et citoyenneté (7) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Education pour tous (3) | <input type="checkbox"/> Développement international et action humanitaire (8) |
| <input type="checkbox"/> Culture et loisirs (4) | <input type="checkbox"/> Intervention d'urgence (9) |
| <input type="checkbox"/> Sport (5) | |

➔ **Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? A quel objectif d'intérêt général répond-elle ?**

Ces missions sont proposées par le Centre de Recherche et de Formation en Eco-éthologie (CERFE) localisé à Boult-aux-Bois dans les Ardennes, station de terrain de l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Elles s'inscrivent dans le cadre deux programmes de recherche sur la faune sauvage conduits dans les Ardennes : un programme EFACILT qui vise à identifier les zones de passages qui sont utilisées par les animaux pour franchir l'autoroute A34 et le canal des Ardennes (infrastructures de transport). Trois méthodes scientifiques vont être mises en place : des suivis, par collier GPS, des déplacements des cerfs élaphe, des sangliers et des chevreuils ; des analyses génétiques pour estimer les échanges génétiques, donc le passage d'individus, entre les populations animales de part et d'autre des infrastructures ; et l'estimation, par pièges photographiques, de la fréquentation par les animaux des ponts enjambant l'autoroute A34. Le second programme (SONNEUR) vise à conserver la population de Sonneur à ventre jaune de la forêt de la Croix aux Bois, menacée d'extinction à court terme. Ce programme vise à identifier l'état de la population et les causes de sa disparition en vue d'un éventuel programme de réintroduction. Il repose sur le dénombrement des individus et sur des descriptions des habitats.



**Demande d'agrément
au titre de l'engagement de service civique
Fiche «mission»**



→ Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?

Un.e volontaire participera, pour le programme EFACILT, à la collecte des informations et des images nécessaires aux animations en accompagnant les chercheurs sur les sites de capture des animaux sauvages. Il participera aux relevés des pièges, à l'équipement des animaux (pas de contact direct avec la faune sauvage) et à leur suivi (activités nocturnes et en extérieur), ainsi qu'à la pose et relevé des appareils photographiques. Un.e second.e volontaire participera, pour le programme SONNEUR, à la collecte des informations, des images, voire des sons, nécessaires aux animations et accompagnant le chercheur en charge de cette étude. Il/elle participera au comptage d'individus et à la description du milieu.

→ En quoi cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés, agents publics, stagiaires et bénévoles de la structure ?

Les missions confiées enrichiront le programme de formation pour tous par la mise en place et l'animation d'un volet "Diffusion de la culture scientifique", qui présentera les actions du CERFE auprès du grand public. Outre la collecte d'informations et de documents nécessaires à l'animation, la présence des volontaires dans l'équipe de chercheurs et techniciens apportera une plus-value dans la qualité des actions conduites sur le terrain.

→ Lieux d'intervention

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Commune(s) : | <input type="checkbox"/> Collectivité d'outre-mer : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Département (s) : | <input type="checkbox"/> France entière |
| <input type="checkbox"/> Région(s) : | <input type="checkbox"/> Etranger (préciser) : |

→ Nombre indicatif annuel de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission : 2

→ Quelles seront les modalités mises en œuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission ?

La principale mission de ces services civiques consistera à participer à la création et à l'animation des sessions de vulgarisation scientifique de l'étude (sa conduite et ses résultats) auprès du grand public. Les animations pourront se dérouler dans un espace grand public ou dans les locaux du cerfe (public scolaire).

→ En quoi la mission proposée est-elle accessible à tous les jeunes ?

Les volontaires seront encadrés par le directeur du CERFE et seront intégrés à l'équipe de chercheurs affectés aux programmes EFACILT et SONNEUR. Ils bénéficieront d'un espace (bureau, ordinateur, logiciel, internet) dans les locaux du CERFE et accompagneront le personnel sur les sites d'étude dans les véhicules du CERFE. Ils disposeront aussi d'un véhicule pour se rendre sur les sites d'animations. Tuteur officiel, le responsable du CERFE assurera l'accueil des volontaires ainsi que le suivi de leur intégration dans l'équipe, et un soutien permanent pour la bonne réalisation de sa mission ainsi que pour une réussite de leur intégration professionnelle.

Mise en place d'une phase de présentation de l'entreprise et de préparation spécifique à la mission. Les volontaires seront informés sur les objectifs du programme d'animation en cours au CERFE ainsi que sur le programme de recherche et sur les techniques qui seront mises en œuvre pour les atteindre. Cette information sera donnée sous un aspect théorique et pratique.

→ Cette mission prévoit-elle l'accueil de volontaires étrangers ?

- Oui Non



**Demande d'agrément
au titre de l'engagement de service civique
Fiche «mission»**





**Demande d'agrément
au titre de l'engagement de service civique
Fiche «mission»**



**A compléter en cas de mission à l'étranger (3 mois minimum)
Une fiche par organisme d'accueil à l'étranger**

- Pays d'accueil :
- Lieu principal d'exercice de la mission :
- Autres lieux éventuels d'exercice de la mission :

a) Présentation de l'organisme d'accueil à l'étranger (obligatoire)

- Identification de l'organisme d'accueil à l'étranger

Statut :	
Nom :	
Adresse :	
Téléphone :	Télécopie :
Courriel :	
Adresse du site internet :	

- Identification du représentant légal de l'organisme d'accueil à l'étranger

Nom :	Prénom :
Fonction :	
Téléphone :	Courriel :

- Année de création de l'organisme d'accueil à l'étranger :

- Présentation de l'organisme d'accueil à l'étranger :

--

- Réseaux auxquels l'organisme d'accueil à l'étranger est affilié :

--

- Existe-t-il une convention de partenariat entre l'organisme d'envoi et l'organisme d'accueil à l'étranger ?

Non Oui (joindre une copie)

- Autres partenaires éventuellement impliqués à l'étranger :

--

b) Conditions d'accueil et modalités de suivi des volontaires par l'organisme d'accueil à l'étranger

- Identification du tuteur-accompagnateur chargé du suivi sur place (obligatoire) :

Nom :	Prénom :
Fonction :	
Téléphone :	Courriel :



**Demande d'agrément
au titre de l'engagement de service civique
Fiche «mission»**



➔ **Dispositions prises afin de faciliter la préparation de la mission à l'étranger (formation avant le départ, accompagnement, accueil ...) :**

➔ **Formations complémentaires prévues (précisez linguistique, culturelle, technique ...) :**

➔ **Modalités d'accompagnement du volontaire à l'étranger (précisez les liens entre le tuteur en France et l'accompagnateur à l'étranger) :**

➔ **Logement fourni au(x) volontaire(s) :**

- Type de logement :
- Equipement :
- Coût mensuel:
- Prise en charge par : Organisme d'envoi Volontaire Organisme d'accueil

➔ **Déplacements :**

- Mode de transport entre la France à l'étranger :
- Coût :
- Prise en charge par : Organisme d'envoi Volontaire Organisme d'accueil

➔ **Facilités disponibles :**

- Accès aux moyens de communication (téléphone, internet ...) :
- Accès aux soins et à des structures sanitaires :

➔ **Couverture sociale complémentaire et assurance rapatriement prévues (obligatoire) :**

➔ **Type de visa envisagé pour le volontaire et modalités de prise en charge :**

➔ **Durée :**

- Durée totale de la mission :
- Dont durée du séjour à l'étranger :

➔ **Nombre de volontaires accueillis simultanément :**

NB : Pour les séjours de plus de 6 mois, l'inscription au Registre des Français établis à l'étranger auprès des autorités consulaires françaises est vivement recommandée.